Image not found or type unknown

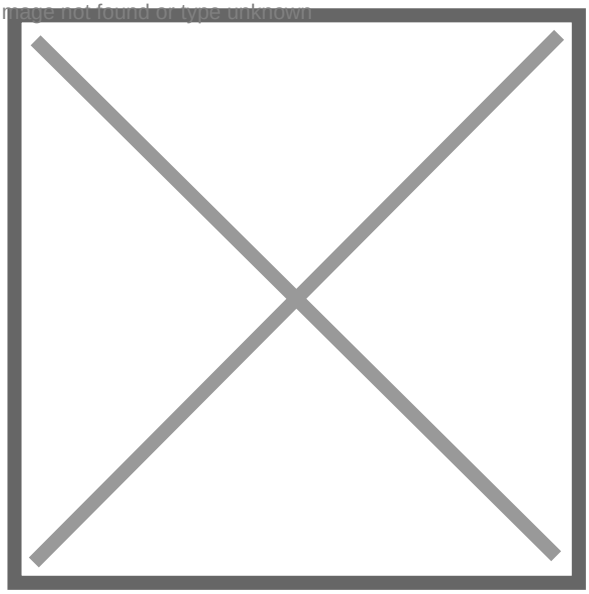

Recépicé vie privée et familiale

Par **Maya 2018**, le **14/03/2018** à **03:41**

Bonjour,

Svp j'ai une question.j'ai eu ma carte de séjour d un an de vie privée et familiale et j'ai fais la demande cette année de celle de 10 ans étant algérienne mariée à un français.
Lors de mon dépôt de dossier pour la carte de 10 ans on ne m a pas donné de recipicis (tout comme la premiere carte d un an je n ai pas eu de recipicis mais jai eu ma carte au bout de deux mois et avant l expiration de ma carte sejour artisan).

Une fois arrivée à la dernière semaine qui me reste avant l expiration de la carte séjour d un an vie privée et familiale je suis parti à la préfecture pour avoir un recipicis on me l a donné et la question est :pourquoi il ne porte pas la mention "vie privée et familiale" ? Sur la situation: c est marquée MARIÉE et en bas y a la mention que j ai droit de travailler. Et la durée du recipicis est de 6 mois. Est ce normal? Ou je dois aller réclamer qu' ils mentionne vie privée et familiale sur le recipicis?

Merci beaucoup de vos réponses
Cordialement

Par **citoyenalpha**, le **17/03/2018** à **02:17**

Bonjour

oui c'est normal. De plus vous demandez un certificat de résidence de 10 ans et non une

carte VPVF

Restant à votre disposition

Par **mtou**, le **03/04/2018** à **21:45**

bonjour.j ai eu un recepicé ,pour le renouvellement de ma carte de 10 ans, les services ont bloque les apl et allocation

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés